



14ème législature

Question N° : 96817	De Mme Chantal Berthelot (Socialiste, écologiste et républicain - Guyane)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : Guyane	Analyse > système pénitentiaire. conditions de détention.
Question publiée au JO le : 21/06/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Chantal Berthelot interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la politique pénitentiaire en Guyane. Le centre pénitentiaire (CP) de Rémire-Montjoly, seul centre pénitentiaire de Guyane, se trouve dans une situation explosive. La population carcérale est en constante augmentation : de + 114 % en 2014 on est passé à + 164 % en 2016 pour une population carcérale totale de 900 détenus pour 560 places prévues initialement. La cinquantaine de prisonniers purgeant de longues peines qui devraient être transférés vers des centres adaptés dans l'Hexagone sont toujours présents. Tous les deux mois, ce sont 40 prisonniers supplémentaires qui sont incarcérés soit 200 chaque année. À ce rythme, le millier de détenus sera atteint à la fin de l'année. Les conditions d'hébergement sont indignes d'un établissement labellisé RPE (règles pénitentiaires européennes) et de notre République. Par manque de lits, ce sont plus de 100 matelas qui jonchent le sol au quartier des hommes, 15 chez les femmes. Certains prisonniers dorment contre la cuvette des toilettes. L'ensemble de ces éléments favorise les tensions entre détenus mais aussi vis-à-vis du personnel et fragilise la sécurité de la prison. La prise d'otage du 1er juin 2016 n'est que le dernier incident d'une longue suite d'incivilités et d'agressions qui se multiplient. Les conditions de vie indignes de cet établissement font craindre que nous n'ayons à déplorer des incidents similaires avec un dénouement moins heureux. Il s'agit de prendre des mesures fortes afin de désamorcer cette situation explosive. La première serait de bâtir rapidement une nouvelle prison en Guyane. Une implantation dans l'ouest de la Guyane serait pertinente, dans un souci de raffermir le maillage de la justice et de répondre au mieux aux besoins de notre territoire, mouvement déjà initié avec la création de la Chambre détachée de Saint-Laurent du Maroni. Dans le cadre de la programmation d'investissements 2017-2020, le Gouvernement prévoit-il la création d'un centre pénitentiaire dans l'ouest guyanais ? Face à l'urgence de la situation, elle souhaiterait connaître les réponses que le Gouvernement entend apporter afin de garantir des conditions de détention dignes au CP de Rémire-Montjoly.